

Réflexions sur la justice par la foi et notre caractère

PJ 274.1-2 (COL 315.2-3)

Celui qui est entré dans la salle du festin sans l'habit de noces représente la majorité de nos contemporains, qui se disent chrétiens et se réclament des bénédictions et des priviléges de l'évangile, mais n'éprouvent aucun besoin d'une transformation de caractère. Ils ne se sont jamais vraiment repents de leurs péchés. Ils ne réalisent pas la nécessité d'un Sauveur et ne mettent pas leur confiance en Jésus. Ils n'ont pas vaincu leurs tendances au mal, héréditaires ou cultivées. Cependant, ils ont une bonne opinion d'eux-mêmes et se fient à leurs mérites au lieu de se confier en Christ. Auditeurs de la parole, ils viennent au banquet sans porter le vêtement de la justice de Christ. PJ 274.1

Beaucoup parmi ceux qui se disent chrétiens ne sont que des moralistes. Ils ont refusé le don qui seul pouvait faire d'eux de dignes représentants de Jésus ici-bas. L'œuvre du Saint-Esprit leur est totalement inconnue, et ils ne suivent pas la parole de Dieu. Les principes du ciel distinguant ceux qui sont unis à Christ de ceux qui font corps avec le monde sont presque indiscernables dans leur vie. Les soi-disant disciples du Maître ne forment plus un peuple particulier, séparé de tous les autres. La ligne de démarcation est floue. Ils se soumettent aux au monde, à ses coutumes, à ses pratiques, à son égoïsme. L'Eglise s'est jointe aux incroyants pour violer la loi de Dieu, alors que ceux-ci auraient dû se joindre à l'Eglise pour l'observer. Chaque jour, c'est l'Eglise qui se convertit au monde. PJ 274.2

PJ 272.1-3 (COL 312.1-3)

C'est le roi lui-même qui faisait l'inspection de ses hôtes. Seuls ceux qui s'étaient conformés à ses directives et avaient revêtu l'habit de noces étaient reçus au banquet. Il en est de même pour les invités au banquet évangélique. Tous sont appelés à passer sous le regard scrutateur du grand Roi, et seuls ceux qui porteront la robe de la justice de Christ seront admis. PJ 272.1

La justice, c'est pratiquer ce qui est juste. C'est par ses actes que chacun sera jugé; ce sont nos œuvres qui mettent en évidence notre caractère et l'authenticité de notre foi. PJ 272.2

Il ne suffit pas de croire que Jésus n'est pas un imposteur et que la Bible n'est pas un recueil de fables habilement conçues. On peut admettre que le nom de Jésus est le seul qui ait été donné aux hommes pour être sauvés, et néanmoins ne pas l'accepter comme Sauveur personnel. Croire à la théorie de la vérité, se dire chrétien, faire inscrire son nom sur les registres d'église ne suffit pas. "Celui qui garde Ses commandements demeure en Dieu, et Dieu en Lui; et nous connaissons qu'il demeure en nous par l'Esprit qu'il nous a donné." "Si nous gardons Ses commandements, par là nous savons que

nous l'avons connu." 1 Jean 3:24; 2:3. C'est à ce signe qu'on reconnaît une véritable conversion. Quelle que soit notre profession de foi, elle est inutile si Christ ne se manifeste pas en nous par des œuvres de justice. PJ 272.3

PJ 271.2-3 (COL 311.3-4)

Seuls les vêtements qui ont été préparés par Jésus Lui-même nous permettront de nous présenter en la présence de Dieu. Christ enveloppera de Sa robe de justice tous ceux qui se repentent et qui croient. "Je te conseille, dit-il, d'acheter de Moi... des vêtements blancs, pour être vêtu et que la honte de ta nudité ne paraisse point." PJ 271.2

Tissée sur les métiers du ciel, cette robe n'a pas un seul fil de la sagesse d'ici-bas. Dans Son humanité, Christ a formé un caractère parfait qu'il offre de nous communiquer. "Toute notre justice est comme un vêtement souillé"? Ésaïe 64:5. Le meilleur de nous-même est altéré par le péché, mais le Fils de Dieu "a paru pour ôter les péchés, et il n'y a point en lui de péché". Le péché, selon la définition biblique, est "la transgression de la loi. 1 Jean 3:5, 4. Christ s'est soumis à toutes les exigences de la loi. Il disait de Lui-même : "Je veux faire Ta volonté, mon Dieu! et Ta loi est au fond de mon cœur." Psaume 40:9. Lorsque Jésus était sur la terre, Il affirmait à Ses disciples: "J'ai gardé les commandements de Mon Père." Jean 15:10. Par Son obéissance parfaite, Il a rendu possible pour tous les hommes l'observation des commandements de Dieu. Quand nous nous soumettons à Christ, notre cœur est uni au Sien, notre volonté se confond avec la Sienne, notre esprit s'identifie au Sien, nos pensées sont captives de Sa volonté. Nous vivons Sa vie. Voilà ce que signifie être revêtu du vêtement de Sa justice. Quand le Seigneur nous regarde, Il ne voit pas un habit fait de feuilles de figuier, ni la nudité, ni la laideur du péché, mais Sa propre robe de justice qui est l'obéissance parfaite à la loi de Jéhovah. PJ 271.3